

LE CHAUSSON

1840-42 Le Maître de Chausson de Théophile GAUTIER

« La **savate** que l'on appelle aujourd'hui **chausson**, par euphémisme, est la **boxe française**, avec cette différence que la **savate** se travaille avec les pieds et la **boxe** avec les poings. »



Dans cette définition, la savate des bas fonds de 1800 est devenu le chausson « aristocratique » (« un petit nombre d'année avant 1840-42 »)

Dans cette nouvelle, la référence aux prisonniers des pontons anglais ne concerne que les bâtonnistes

1841 Physiologie du troupiers de Emile MARCO SAINT HILAIRE

« Pile – Mot consacré depuis longtemps dans cette acception par l'académie...des tireurs de **savate**. »

Pile = Raclée

Aucune référence au chausson dans cet ouvrage



1844 Théorie de **Boxe Française** de Louis LEBOUCHER

1853 Théorie de **Boxe Française** et Anglaise de Louis LEBOUCHER

« Dans notre théorie, la boxe anglaise tient son rang d'utilité sous le double rapport de l'attaque et de la riposte. Plusieurs coups de lutte américaine se trouvent également reproduits dans ce précis des principes de l'**adresse française** et de la boxe anglaise ; c'est à dire que dans notre méthode, la seule de ce genre qui ait paru jusqu'à présent, nous avons réuni tous les enseignements consciencieux dignes d'attention, ayant soin d'en bannir l'ancienne **savate** triviale, plutôt télégraphique que dangereuse en réalité. Nous y exposons l'emploi sage et raisonné des bras et des jambes »



Le terme de chausson n'apparaît pas dans les ouvrages de Louis LEBOUCHER.

1851 ? Théorie pratique de l'art de la **savate** (appelée **chausson** ou **adresse parisienne**) et de la canne par un Elève de MICHEL dit Pisseux

1851 ? Serait la date de publication d'après « A complete bibliography of fencing and duelling » de Carl A Thimm publié en 1896.

En début de son livre l'auteur parle de la salle de Charles LECOUR faubourg Montmartre et signale

« On s'amuse même parfois dans les salles à faire ce qu'on appelle dans les armes une poule ; au lieu de coups de bouton, ce sont des coups de poing ou de **chausson**, ou des coups de canne, qui se divisent à l'infini : c'est d'abord moins dangereux, moins dispendieux et beaucoup plus amusant »



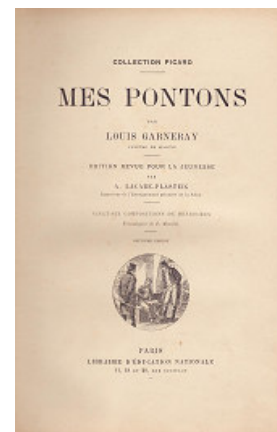
1852-53 Gravure acier « Gaillard d'arrière d'un vaisseau de 74 »



En voyant cette gravure de Louis Ambroise GARNERAY (1783-1857) il est difficile de ne pas faire le rapprochement avec le décor du brevet de boxe et de chausson sur lequel on voit un marin faire un coup de pied la main posée sur le pont du navire. Les costumes des marins seraient du second empire (1852-1870) et les canons seraient du système 1786-1820 (Cf courrier du musée de la marine en annexe)

Louis Ambroise GARNERAY, lieutenant de Robert SURCOUF a été prisonnier sur les pontons Anglais de 1805 à 1814. Dans son livre « Mes Pontons » publié « post-mortem » en 1861 à partir de ses mémoires il décrit la vie dans ces bagnes flottants. Fils de peintre il assura sa survie sur les pontons avec ses dessins et peintures pour devenir après sa libération l'un des plus grands peintre marine.

« Défi aux Anglais ! Vive la Bretagne de France. Le nommé Bertaud, natif de saint Briec, vexé d'entendre les Anglais se vanter d'être les premiers boxeurs de la terre, ce qui est une menterie, s'engage à combattre deux d'entre eux, à la fois et en même temps, à toutes sortes de coups de poings seulement et sans faire usage des jambes »



C'est le seul passage de ce livre où l'auteur fait allusion à la savate contrairement au bâton et à l'escrime qui sont cités plusieurs fois.

1854 Le sport à Paris de Eugène CHAPUS

« Les professeurs français ont fini par se rendre compte des causes de leur infériorité, et du désir de l'effacer est né l'art moderne de la **boxe française**, qui se compose de quelques éléments de l'ancienne **savate** habilement combinés avec les lois de la grande boxe anglaise »

Pas de référence au chausson dans cet ouvrage

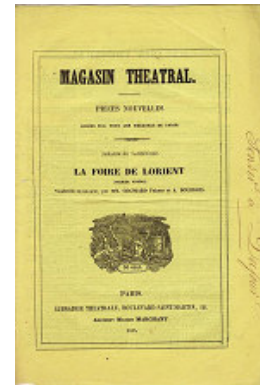


1854 La foire de Lorient vaudeville en un acte par MM COGNIARD Frères et A BOURDOIS

L'un des acteurs est Fanfan le Parisien, exercice d'escrime, de bâton, de **chausson** et de bonne tenue.

« Entrez, entrez !...Je fais des armes avec les tourlourous de tous grades...Je tire la canne avec messieurs les gardes du commerce ...Le **chausson** avec les jeunes gens de bonne famille...et je satisfais tout le monde avec mon bagou et ma gaieté »

Rappel du chausson aristocratique



1854 Essai historique sur les mœurs et coutumes de Marseille au XIX ème siècle de François MAZUY

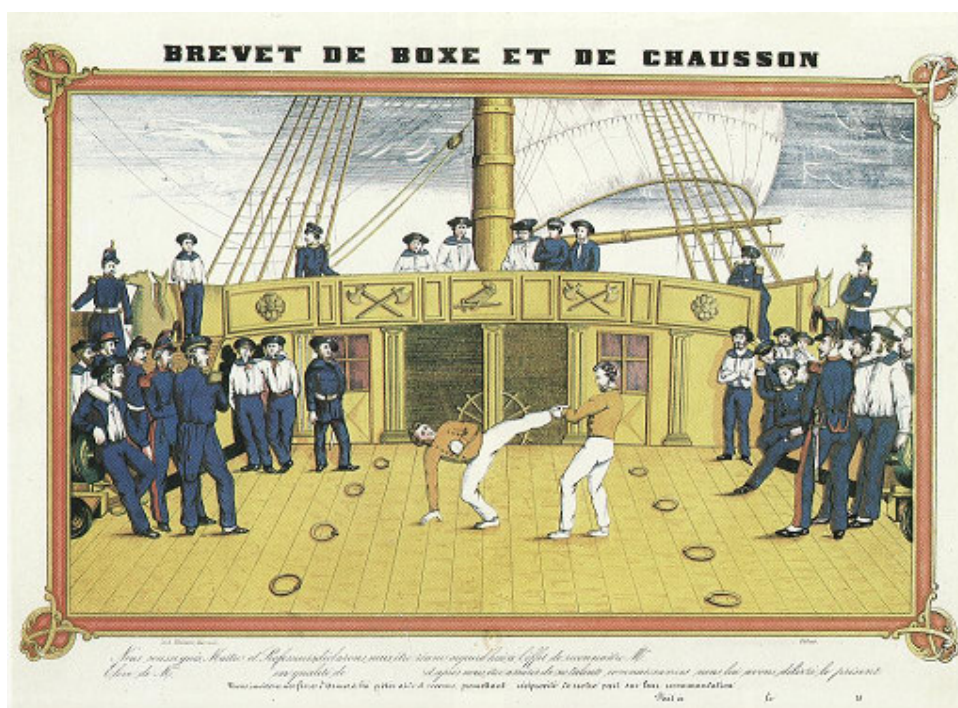
« A Marseille, les duellistes étaient moins communs qu'ailleurs, parce que ses enfants étaient moins nombreux aux armées. Mais les marins sortis des prisons d'Angleterre importèrent l'escrime des chevaux et des béliers : la **savatte** et la boxe. De toutes part s'éleva des académies de coups de poings, de coups de pieds ; des concours avaient lieu pour l'élection des maîtres et des prévôts, comme s'il s'était agi des concours pour le baccalauréat, ou toute distinction honorable. Cette fatale tendance du règne de la force, rehaussée par des brevets d'adresse, donna un orgueil déplacé à un certain nombre de jeunes gens sans bon sens et trop flatté pour si peu. Tel qui n'avait étudié l'escrime anglaise que pour un cas de légitime défense, en abusa pour l'attaque ; de là, cette classe de mauvais sujets de Marseille a flétri sous le nom pittoresque de *nervi*. »



Ouvrage intéressant car écrit par un Marseillais ; à travers son récit, il précise que ce sont les marins revenus de pontons qui ont ramené la savate à Marseille. Par contre quand l'auteur parle d'académies qui se sont ouvertes de toute part, on ne peut que regretter qu'il ne cite aucun nom.

1856 La préfecture de police interdit les luttes et refuse le visa aux affiches avec le mot « boxe » qui sera remplacé par « adresse »

1857 le 22 août (date d'enregistrement de l'image sur les registres du dépôt légal de l'estampe)
« Brevet de boxe et de chausson. Marseille, imp. Lith. (Michalet)

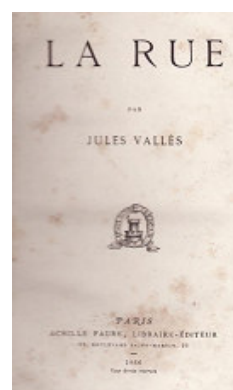


*Si l'on rapproche ce brevet de la gravure de Louis Ambroise GARNERAY, on s'aperçoit que le décor de ce brevet lui est étrangement ressemblant.
Les costumes des marins datent du second empire (1852-1870) ce qui est en corrélation avec la date de dépôt légal de ce brevet qui est du 22 août 1857.
C'est à partir de partir de ce brevet qu'une partie de la théorie du chausson marseillais origine de la boxe française a été bâtie or ce brevet lui est postérieur de 20 ans.*

1866 La Rue de Jules VALES

" Le jeu de LECOURE est pour ainsi dire sa propriété. Jusqu'à lui, on ne connaissait guère que le **pirouettement marseillais**, c'est à dire le jeu d'évolution à grand circuit, une espèce de danse où l'on atteignait du talon en tournoyant.

Après LECOURE, le plus célèbre est VIGNERON.../...Et cependant il est peut être inférieur à LECOURE tout petit que soit ce LECOURE, parce qu'avant d'arriver à la régularité puissante du jeu droit, VIGNERON a passé par le jeu large, moitié parisien et marseillais»



VIGNERON était de grande taille ce qui favorisait un jeu large par rapport à ses adversaires

1866 Etudes sur la marine – exercices des armes en usage dans la marine C.A. THOMASSIN
Titre du § « Boxe et **Savate (Chausson)** »

Retour au chausson militaire en usage dans la marine avec pour référence le manuel sur la boxe française de Louis LÉBOUCHER

1869 Parisine de Nestor ROQUEPLAN

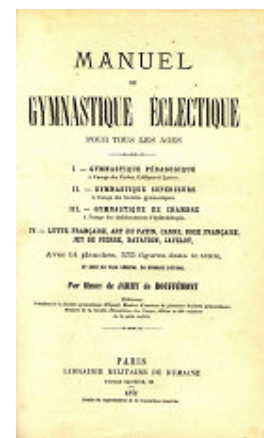
« Les luttes sont quelquefois entremêlées d'autres exercices, et notamment d'assauts de **savate**. Nous avons vu travailler quelques maîtres en cet art, auquel les deux frères Charles et Hubert LECOURE nous ont initié. Sans dévier absolument des principes, la **savate** s'est enjolivée de fioritures abusives qui ne peuvent servir qu'à des amusements de salles, mais qui ne pourraient recevoir dans la pratique une application efficace. Nous voulons parler de ces coups de pieds de figure poussés à l'excès qui attestent une grande agilité dans le virtuose qui les exécute, mais qui, dans une rixe, compromettraient son équilibre si l'action s'engageait sur un terrain inégal ou glissant »



Dans ce passage l'auteur déplore les coups de pied figure utilisés dans les « assauts de savate » veut t'il par ce terme désigner la boxe française ou le chausson ?

1870 Manuel de Gymnastique éclectique Henry de JARRY de BOUFFEMONT

« Du pancrace il nous est encore resté la lutte qui est très usitée en Suisse (voir précédemment ce que nous en disons) ; enfin la **boxe française** sorte de combat d'abord très en vogue parmi les marins français, puis plus tard arrangée en leçons et en combat régulier par plusieurs professeurs qui l'ont mélangé avec la boxe. La **boxe française** qu'il ne faut point confondre avec la **savate** se divise en seize leçons, dont neuf sur deux faces ou leçons de couloir et sept sur quatre faces ou leçons de mêlée »



Dans ce passage l'auteur nous confirme que les marins pratiquaient la boxe française. Si l'on se réfère à l'ouvrage de THOMASSIN ce serait les premiers militaires à en avoir reçu un véritable enseignement.

1877 La **boxe française** traité théorique et pratique Joseph CHARLEMONT

« La **boxe française** n'a pas de bien nobles origines ; elle est née vers 1832 de la *savate*, ce sport d'ordre bas , que pratiquaient depuis longtemps les souteneurs de filles et habitués des bals de barrière.../...Quelques temps après l'ouverture de la salle Charles LECOUR , arrivèrent à Paris deux professeurs de province , LOZE de Toulouse et LEBOUCHER de Rouen .../...Autour de ces trois hommes , LECOUR , LOZES et LEBOUCHER , il se forma bientôt un grand nombre de tireurs qui donnèrent une incontestable supériorité à l'école de Paris .En même temps , la *savate* avait donnée naissance dans le midi à ce qu'on appelle le **jeu marseillais** , qui a surtout été pratiqué dans les régiments. Peu de coups de poings ; on s'attaque par une série de coups de pieds tournants qui, la plupart du temps se perdent dans le vide, attendu que les adversaires n'étant presque jamais de face, ne se regardant pas l'œil dans l'œil, ne peuvent avoir le sentiment

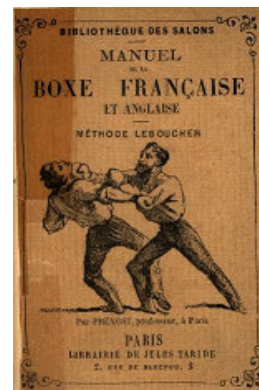
de distance. Quelquefois le hasard leur fait réussir un coup de pied de figure très-brillant. Devant un jeu droit sérieux, l'*école Marseillaise* ne peut tenir ; c'est si l'on veut, de la gymnastique, de la danse, de la clownerie ; ce n'est pas du combat, ce n'est pas de la défense.



« *la savate avait donnée naissance dans le midi à ce qu'on appelle le jeu marseillais... »
Savate ramenée des pontons comme signalé par François MAZUY ?*

1882 Manuel de la **Boxe Française** et Anglaise (Méthode LEBOUCHER) par DEVOST

« Il nous reste maintenant à dire quelques mots de la **boxe française**, dont les origines ne sont ni bien nobles ni bien anciennes : elle naquit, en effet de la *savate*, il y a environ cinquante ans. A cette époque, la *savate* était devenue à la mode parmi les hommes du monde ... C'est de la combinaison par Charles LECOUR de la boxe anglaise et de la *savate* qu'est née la **boxe française**... »



Pas de référence au chausson dans cet ouvrage

1896 La **boxe française** Professeur ALBERT

«En France, le besoin du self-defence avait donné naissance à un art tout différent qu'on a appelé le **chausson** ou la **savate**. Tandis que l'escrime était le sport élégant réservé aux classes dirigeantes, les ouvriers, les Compagnons du Devoir ou les enfants de Salomon, se divertissaient par l'exercice du bâton ou de la **savate**, et au besoin s'en servaient pour vider les querelles fréquentes entre ces deux fameuses corporations.

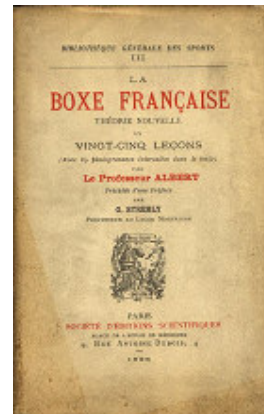
La **savate** (ce nom trivial seul devait lui interdire l'accès aux salles fréquentées par la bonne société) la **savate** dis-je, repose sur l'emploi exclusif du pied, comme la boxe anglaise sur l'emploi exclusif du poing. Elle doit son appellation expressive à cette particularité que ceux qui s'y exercent mettent des **savates** ou des **chaussons** pour amortir la violence des coups.../...

Redéfinition de la savate et du chausson

1899 L'art de la **boxe française** et de la canne Joseph CHARLEMONT

«Quand au **chausson marseillais** nous connaissons peu de chose sur son origine, qui doit être fort éloignée. Louis GARNERAY, peintre de marine raconte que, pendant sa captivité sur les pontons anglais, il assista souvent à des assauts de **chausson** dont les acteurs étaient des Français prisonniers, contre des Anglais qui se servaient des poings seulement. Depuis longtemps on pratiquait à Marseille, à Aubagne, à Toulon et quelques petites localités, un **jeu de lutte** qui consistait à se toucher avec la pointe du pied. Les coups ne se comptaient que de la ceinture aux épaules et du menton au front ; ceux qui étaient portés sur le cou et les bras ne comptaient pas.../... Plus tard on essaya de perfectionner le **chausson** en y adaptant la boxe anglaise,

Une heureuse combinaison de la *savate* française avec la boxe anglaise a donné il y a bon nombre d'années, à un art nouveau qui réunit les avantages de l'un et l'autre de ces deux sports ; je veux parler de la **boxe française**, appelée aussi parfois **l'adresse française** »



que quelques prisonniers revenus des pontons avaient importés à Marseille, mais les coups de poings étaient de simples tapes données avec le dos ou l'intérieur de la main, sur la poitrine et rarement très rarement même sur la poitrine »



Dans ce nouvel ouvrage publié en 1899 l'auteur parle pour la première fois d'un jeu de lutte dans lequel on se touche avec la pointe du pied et pratiqué dans la région de Marseille alors

qu'il n'a rien mentionné dans celui de 1877. Il fait mention également de la savate-chausson ramenée à Marseille et provenant des pontons anglais..

1899 La **boxe française** historique et biographique Joseph CHARLEMONT

« Frappés des causes physiques de l'infériorité des Français, des professeurs habiles sont parvenus à égaliser les chances de lutteurs en panachant agréablement la boxe anglaise de quelques éléments de notre ancienne **savate**, et de la fusion de ces deux moyens d'attaque et de défense combinés est née enfin la boxe **française**, qui affirme de prime-saut sa suprématie sur son aînée.

« En 1830 il (*Charles LECOUR*) était professeur et tenait une salle (de **savate**) rue du Faubourg Montmartre.../...

« Aussi les jeunes gens du beau monde cultivaient-ils la **savate** et le **chausson**.../... Charles LECOUR présent à ce combat (OWEN-SWIFT) , se rendit immédiatement compte qu'en alliant les

deux méthodes , la **savate** et la boxe anglaise , on formerait un ensemble des plus sérieux comme moyen de défense.../...



J. CHARLEMONT s'est engagé à 17 ans donc ses assauts en régiments datent d'au plus tôt de 1856.

.../...Il y avait à Aïn-Kial un détachement de soldats du bataillon d'Afrique ; parmi eux plusieurs s'amusaient à faire du **chausson**. CHARLEMONT s'aboucha avec eux et prit quelques leçons. Quelques jours après on lui fit faire assaut, sans gant, d'ailleurs on ne donnait pas de coups de poings. Les pieds étaient garnis de **chaussons** fabriqués par les soldats, avec des morceaux de couverture de campement.../...On lui fit faire assaut avec un arabe qui était de même taille que lui, très lesté et très robuste. Il reçut un formidable coup de pied porté avec le talon, dans les reins .../...Ces arabes avaient dû apprendre le **chausson** avec des marins ou des marseillais, car leur jeu ressemblait à celui de ces derniers .../...A un moment donné, la jambe qui se trouvait en arrière partait avec une grande rapidité, traçait un demi cercle horizontal et venait frapper avec une grande force les reins de l'adversaire. Dans son mouvement, la jambe restait souple, molle, sans flexion ni extension, c'était comme un coup de fléau. Ce coup qu'ils faisaient admirablement, peut être comparé à notre ancien coup de pied en tournant.../...Ils exécutaient aussi très bien un autre coup, bien moins pratique que le premier ; il consistait à se porter vivement en avant en posant les mains à terre, en tournant en même temps le dos à l'adversaire et lui lancer les deux coups de pied successivement dans le creux de l'estomac. Ce coup s'exécutait par flexion et extension..

Les marins et les tireurs du midi de la France employaient beaucoup ces deux coups de pied, mais ils faisaient le premier moins bien que les arabes. Ils employaient encore deux autres coups de pied : l'un consistait à faire la roue et frapper des deux pieds la poitrine de l'adversaire, l'autre un coup de pied double en sautant, lancé des deux pieds successivement, presque simultanément, pour frapper le menton.

.../...Dans la semaine (*en septembre 1868*), un moniteur de Joinville, marin de la flotte, très grand, 1m85 au moins, sec, KERGOLO, marseillais, vint trouver CHARLEMONT à sa salle,

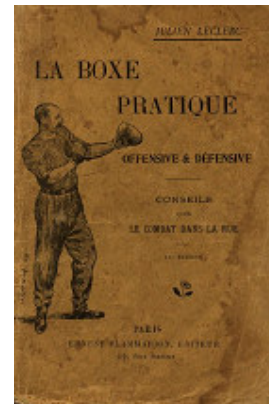
caserne du Prince Eugène, lui demanda de faire assaut.../...Le grand faisait le **jeu marin** et **marseillais**, il se jetait en avant sur les mains comme s'il faisait la roue, cherchant à frapper deux coups de pied successivement. Le mouvement de ses deux grandes jambes imitait, à s'y méprendre, ces grandes roues de fardiens qui traînent péniblement de gros arbres. Il faisait aussi le sursaut en sautant en avant, pour frapper deux coups de pied successivement sous le menton. CHARLEMONT ne voulant pas l'arrêter de crainte d'accident, n'avait qu'à s'effacer pour laisser passer les ailes du moulin, et lui fit voir et sentir que sa méthode était en retard sur celle de Paris.

Le jeu marin ? Le jeu marseillais ? Le chausson militaire ? Si la technique est bien décrite les dates ne nous donnent malheureusement aucune indication sur l'antériorité d'une discipline par rapport à l'autre.

???? La boxe pratique Julien LECLERC (Elève de Hubert LECOUR)

« Avant Charles LECOUR, la **savate** régnait partout en souterraine et recrutait ses adeptes parmi les matelots, les ouvriers des ports et aussi parmi les voyous de tout genre. Quelques rares hommes du monde avaient eu la curiosité de se faire enseigner les beautés du **chausson**.

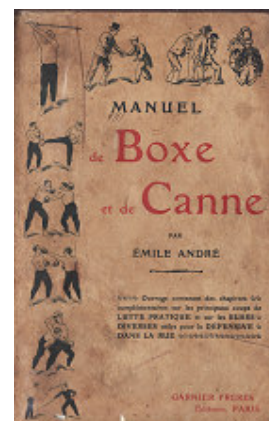
Lorsque Charles eut conçu sa nouvelle méthode et l'eut mise en pratique, les fidèles de l'ancienne **savate marseillaise**, par jalousie ou par manque de clairvoyance ne voulurent pas se rallier à ces principes nouveaux »



Est ce que pour cet auteur la savate serait uniquement marseillaise ?

1904 Manuel de boxe et de canne de Emile ANDRE

« L'ancienne **savate**, désignation vulgaire de l'art de lancer des coups de pied, était surtout en honneur aux « barrières » du Paris d'autrefois et dans leurs alentours ; Dans le premier tiers du dix neuvième siècle, se firent connaître comme professionnels de la **savate** : MICHEL dit Pisseux, MOUFFLET, GOUSSET, Charles LECOUR, LÉBOUCHER, LOZES, etc.



Le **chausson** était une autre désignation familière de l'art d'utiliser les jambes comme armes. Le **chausson** florissait notamment à Marseille. On voyait en Provence des assauts qui étaient plutôt une sorte de jeu, où les adversaires cherchaient à se toucher de la pointe du pied au dessus de la ceinture, en excluant les bras et le cou. Il paraît que des prisonniers français revenus des pontons anglais où ils avaient fait des assauts de **chausson** contre les anglais, qui se servaient uniquement de leurs poings, s'avisèrent de compléter leur sport habituel. Ils adjoignirent au **chausson marseillais** l'emploi des mains, plutôt que des poings, car ils donnaient d'ordinaire, dit-on, de simples tapes avec le dos ou l'intérieur de la main, sur la poitrine, et presque exceptionnellement sur la figure.

On se borna longtemps dans les assauts de **chausson**, à faire des effets d'agilité et d'adresse ; au début de l'assaut, chaque adversaire faisait tour à tour une sorte de salut avec de nombreux coups de pied en tournant.

ISNARD se distingua parmi les tireurs de **chausson provençaux** en rendant le jeu plus serré, plus combatif.

Revenons maintenant à la **savate parisienne** et à sa combinaison à la boxe anglaise, d'où devait naître la **boxe française**. Le principal mérite de cette combinaison est attribué à Charles LECOUR, qu'Alexandre DUMAS père n'a pas hésité à qualifier d'homme de génie ».

Dans cet ouvrage l'auteur fait le distinguo entre la savate parisienne et le chausson marseillais mais attribue malgré tout l'origine de la boxe française à la savate parisienne.

1911 La boxe anglaise et **française** de Julien LECLERC

« L'ancienne **savate** était en honneurs aux barrières et dans leurs parages.

Il y avait une autre expression familière pour désigner l'art d'utiliser les pieds comme arme, c'est le **chausson**.

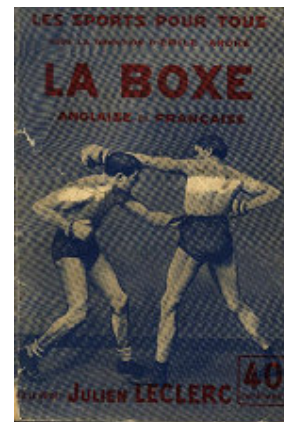
A Marseille on le pratiquait beaucoup. On remarquait en Provence un genre d'assauts qui était plutôt une sorte de **jeu**, où les adversaires cherchaient à se toucher de la pointe du pied au dessus de la ceinture, en excluant les bras et le cou.

D'anciens prisonniers des pontons anglais (après les guerres du premier empire) s'inspirèrent des coups de poings du boxing, et firent alterner l'usage des mains avec celui des pieds. Ils combinèrent avec le **chausson marseillais** l'emploi des mains plutôt que des poings, car ils donnaient d'habitude, dit-on de simples tapes avec le dos ou l'intérieur de la main, sur la poitrine, et presque exceptionnellement sur la figure.

Dans les assauts de **chausson**, on visait surtout à faire des effets d'agilité et d'adresse.../...

De la **savate** parisienne combinée avec la boxe anglaise devait naître la **boxe française** ;

Charles LECOUR opéra cette combinaison d'une façon méthodique. On lui attribue le principal rôle dans la création de la **boxe française**, et Alexandre Dumas n'hésita pas à le qualifier d'homme de génie »



Discours similaire à l'ouvrage précédent

1929 La **boxe française** éducative et sportive de P .BOUCHER

« Son origine est plutôt douteuse. De Marseille ou elle était en honneur, elle gagne les bas-fonds de Paris. Elle était uniquement vers 1820, une méthode de défense avec les pieds connue sous le nom de « Savate » **Savate Marseillaise** et employée par les gens fréquentant les bals et les cabarets des barrières de Paris.



Pour l'auteur de cet ouvrage, la boxe française serait d'origine marseillaise (malgré le doute)

1958 La **boxe française** de Lucien ALLIOT et Gaston PREVOT

« Contrairement à la boxe anglaise codifiée, dont les origines sont récentes, la **boxe française** remonte au début du siècle dernier. Son origine est reliée à l'ancienne **savate** pratiquée à Marseille d'abord, puis dans les bas-fonds de Paris vers 1820 : celle-ci n'était qu'une méthode de défense de quelques coups de pieds.



Reprise par les auteurs de cet ouvrage que la boxe française a pour origine la savate marseillaise

1971 Défense et illustration de la **boxe française : savate canne chausson** de Bernard PLASAIT

« Dans plusieurs provinces, l'habitude de se battre à coups de pieds était fréquente vers le milieu du XVIII^{ème} siècle. Dans le midi on inventa le **chausson**, dans le nord on imagina la **savate**. Vers 1790, les marins français utilisaient une méthode de combat adaptée à la stabilité précaire des pontons de navires. Ils portaient des coups de pied très haut, en assurant leur équilibre par une main posée au sol. Au hasard des escales, ils démontraient par la pratique leur science du combat français.



Le **chausson** - du nom des chaussures de salles d'armes - consistait à se battre qu'avec les pieds.

La **savate** créée vers 1820 par un certain CASSEUX, enseignait à frapper avec les pieds et les mains ouvertes.

Chausson et **savate** furent rapidement confondus et ce nouveau sport se diffusa dans toute la France et même à l'étranger. »

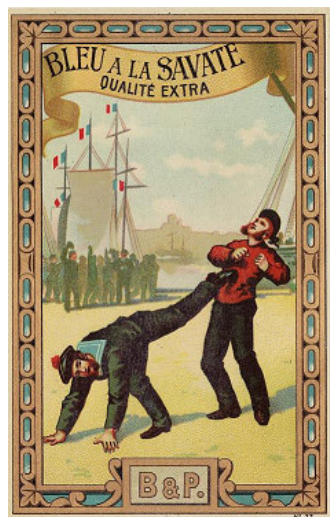
Des luttes traditionnelles, très vraisemblable, mais à ce jour nous n'avons aucune référence sur une lutte provençale utilisant la pointe du pied comme arme.

Dans le midi on inventa le chausson et dans le nord on imagina la savate ; excellent compromis pour satisfaire le nord et le sud (avec sa part d'origine exotique ?)

La gravure ou l'on voit le marin, main à terre date de 1857 donc est de 20 ans postérieure à la boxe française et la main à terre que l'on a pu croire pour la stabilisation n'est peut être qu'une manière de favoriser le jeu haut. Dans le chausson militaire la main était également portée au sol.

En dernier lieu CASSEUX est un personnage de roman dont le modèle est MICHEL dit « Pisseux »

Ci dessous deux illustrations du chausson



Chausson marin

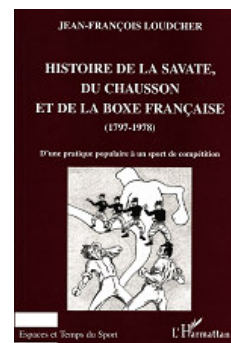


Chausson militaire

2000 Histoire de la **Savate**, du **Chausson** et de la **Boxe Française** de Jean François LOUDCHER

« **Savate, chausson et boxe française** renvoient à un certain nombre de mythes fondateurs, qui se sont parfois nourris les uns les autres »

Luc CERUTTI mars 2008



A la lecture de cette étude ;

- 1) Il faut écarter les versions farfelues qui attribuent l'origine de la boxe française exclusivement à la savate marseillaise sous toutes ses formes car cela reviendrait à effacer le rôle de Charles LECOUR
- 2) Il faut se rendre à l'évidence que la gravure qui est sensée représenter du chausson marseillais, origine de la BF a été éditée plus de 20 ans après la naissance de la boxe française et que sa représentation serait plutôt du chausson militaire (avec la main à terre, donc exit la théorie de la main posée à terre pour l'équilibre à cause du roulis ou du tangage du bateau)
- 3) Un seul document fait état de marins Marseillais qui auraient ramené la « savatte » des pontons Anglais, c'est le livre de François MAZUY et il semble fort probable que c'est cet écrit qui est le départ du « mythe » du chausson marseillais origine de la boxe française.

En complément de ce qui précède j'ai reçu des réponses négatives à mes courriers de la part de :

15/01/2008	Musée National de la Marine - Paris
18/02/2008	Musée National de la Marine – Paris
25/02/2008	Musée des Arts et Traditions Populaires du Terroir de Marseille
04/03/2008	Musée des Arts et traditions Populaires – Paris
05/04/2008	Archives Municipales de la ville de Toulon
11/04/2008	Mairie d'Aix en Provence
23/04/2008	Service Historique de la Défense- Département Marine - Toulon
05/05/2008	Société des Amis du Vieux Toulon

Document récemment acquis :

Thèse de 1959-1960 sur « la société et la vie à Toulon de 1795 à 1815 »

Pas de référence à la savate ou chausson, seule référence les maîtres bâtonnistes de l'Arsenal.

Je continue malgré tout mes recherches auprès des sociétés de danses traditionnelles et folkloriques qui sont les gardiennes des traditions.

Luc CERUTTI mai 2008